



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 08 août 2024 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents : Messieurs les conseillers, Jean-Marie Kabera, Gaëtan Gagné, Denis Viel, Léo Lepage-St-Amand, Rodrigue Boulianne et Réjean Gagné, formant quorum sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud directeur général.

1- Ouverture

Mme la Mairesse, Odile Roy, déclare que le quorum est atteint et la séance est ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption des procès-verbaux du 02 et 22 juillet 2024
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Services municipaux
 - 6.2 Dossiers des élus
 - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Facture de Stantec #1910099 - réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste – 117 202.65\$
- 8- Facture Englobe #00184355 - réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste – 8 554.14
- 9- Factures du CN – 91748787, 91736125, 91745749, 91745356 = 45 261.71\$
- 10- Adoption du règlement 285-24 – No Truck
- 11- Adoption du second projet de règlement
- 12- Entente pour relogement temporaire des résidents – Seigneurie Mon-toit
- 13- Déneigement du Rg 3 – chemin Lavoie
- 14- Embauche de la directrice aux loisirs
- 15- Demande d'exemption de taxes – 50 ans et plus
- 16- Toponymie – nouvelle rue Dany Villeneuve
- 17- Dos d'âne – Rang Heppell Nord
- 18- Semaine de la sécurité ferroviaire – 23 au 29 septembre 2024
- 19- Dons
- 20- Affaires nouvelles
 - 20.1 Décompte progressif #9 pour Allen - réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste;
 - 20.2 Remplacer table de la salle de réunion du conseil
 - 20.3 Association avec la fondation Action Santé pour l'ascension du Kempt
 - 20.4 Date d'ouverture de l'aréna 2024
- 21- Correspondance
- 22- Période de questions
- 23- Levée de la séance

2024-08-160

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 3- Première période de question(s)
9 citoyens dans la salle;
- Mario Trépanier : Asphalte neuf avec défaut devant chez lui
 - André Voyer : demande quand le gradder passera dans le rang
 - Réjean Rivard : plaint pour chien en juin, pas eu de suivie

2024-08-161

- 4- Adoption des procès-verbaux du 2 et 22 juillet 2024
Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne, d'adopter les procès-verbaux du 2 et du 22 juillet mai 2024.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5- Adoption de la liste des comptes
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter la liste des comptes au montant de 133 396.60 \$ et d'en autoriser le paiement.

2024-08-162

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6- Rapports divers
6.1 Services municipaux
Le conseiller Léo Lepage-St-Amand fait la lecture du résumé de Mme Jessie Pilote aux loisirs et le Conseiller Denis Viel fait le résumé de M. Patrick Bellemo aux travaux publics pour le mois de juillet.

6.2 Dossiers des élus

- Gaëtan Gagné : pas de rencontre
- Denis Viel : OMH; M. Renaud Valois est reconduit pour un autre mandat sur le CA
- Rodrigue Boulianne : Seigneurie Mon toit; la nouvelle directrice est nommée, Mme Marie-Josée D'Anjou, et nous avons trois chambres de disponibles pour de futurs résidents.

Pour le gala de lutte de septembre la vente des billets est en cours, et un premier commanditaire en la personne de notre député, Pascal Bérubé, de 1000\$ est arrivé.

- Jean Marie Kabera : pas de rencontre

6.3 Dossiers MRC

- Odile Roy : pour la vélo route le marquage est fait et le tronçon de Sainte-Florence est en réparation

2024-08-163

- 7- Facture de Stantec #1910099 - réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste – 117 202.65\$
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser le paiement de la facture # 1910099 pour le projet de la rue Saint-Jean-Baptiste pour la somme de 117 202.65 \$ incluant les taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2024-08-164 8- Facture Englobe #00184355 - réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste – 8 554.14
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser le paiement de la facture # 00184355 pour le projet de la rue Saint-Jean-Baptiste pour la somme de 8 554.14 \$ incluant les taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2024-08-165 9- Factures du CN – 91748787, 91736125 = 33 000.79\$
Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser le paiement des factures #91748787, et 91736125 pour le projet de la rue Saint-Jean-Baptiste pour la somme de 33 000.79 \$ incluant les taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2024-08-166 10- Adoption du règlement 285-24 – No Truck
Attendu que l'article 626 et suivant, du code de la sécurité routière (L.R.Q., c.24.2) permet à une municipalité d'adopter un règlement sur la circulation des véhicules routiers sur son territoire;
Attendu que le règlement sur la circulation des camions et des véhicules outils numéro 42-98 doit être modifié pour répondre aux besoins de la municipalité et de leurs citoyens;
Attendu qu'un avis de motion a été donné à l'assemblée du conseil du 22 juillet 2024;
Attendu qu'un projet de règlement a été adopté le 22 juillet 2024;
En conséquence, Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné et résolu unanimement que le règlement nu 285-24 soit adopté.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11- Adoption du second projet de règlement #284-24 modifiant le règlement numéro 169-11 sur les usages conditionnels
Considérant que la Ville de Causapscal est régie par la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1);
Considérant que la Ville de Causapscal a discuté avec un demandeur en lien avec la construction d'un garage pour des fins de remisage et d'entretien de camions liés à l'exploitation forestière dans la zone 202 Af;
Considérant que le Conseil municipal souhaite s'assurer de la bonne intégration du bâtiment et du contrôle des nuisances potentielles;
Considérant que le règlement sur les usages conditionnels représente le meilleur outil pour traiter ce type demande par un encadrement à l'aide de critères d'aménagement;
Considérant qu'un avis de motion a été donné lors d'une séance tenue le 22 juillet 2024 et que le premier projet de règlement a été présenté lors de cette séance;
Considérant qu'un premier projet de règlement est adopté lors de la séance tenue le 22 juillet 2024;
Considérant qu'un avis est publié sur le site web de la ville et dans un journal local annonçant l'assemblée publique de consultation pour le 5 août 2024;

2024-08-167

En conséquence, Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera et résolu unanimement que le second projet de règlement #284-24 soit adopté.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12- Entente pour relogement temporaire des résidents – Seigneurie Mon-toit

Considérant la demande faite, suite à une obligation de la Certification (Agrément Canada), pour confirmer les ententes de collaboration lors de sortie obligatoire des résidents conséquemment à un incendie ou sinistre à la Seigneurie mon Toit;

2024-08-168

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, que par la présente, le conseil de la Ville de Causapsal confirme l'entente entre la Ville de Causapsal et la Seigneurie Mon Toit, concernant la relocalisation de nos résidents, en cas d'incendie ou autres sinistres. Cette entente est pour une durée de 12 mois suite à la date de signature et autorise le directeur général à signer tout document donnant effet à la présente.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13- Déneigement du Rg 3 – chemin Lavoie

Considérant qu'une partie de la route du rang 3 de la municipalité de Causapsal n'est pas déneigée l'hiver, mais qu'une autorisation a été donnée à M. Luc Lavoie de l'entretenir à ses frais;

Considérant que la Ville de Causapsal a déposé, suite à la demande de la municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs, une proposition pour le déneigement de la route du rang 3 qui mène à la résidence de M. Luc Lavoie, située au 107, chemin du Lac-Lavoie à Saint-Alexandre-des-Lacs;

Considérant que la municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs, par la résolution 064-2024, accepte la proposition de la Ville de Causapsal, de renouveler l'entente de déneigement pour les trois prochaines saisons à venir; 2024-25, 2025-26, et 2026-27, pour le déneigement de la partie du rang 3 de la municipalité de Causapsal qui mène à la résidence de M. Jean-Luc Lavoie;

2024-08-169

En conséquence, Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le Léo Lepage-St-Amand, d'accepter l'entente entre la Ville de Causapsal et la municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs, pour le déneigement de la partie du rang 3 comme stipuler, pour la somme de :

7 199.16 \$ pour l'hiver 2024-25,

7 451.13 \$ pour l'hiver 2025-26,

7 711.92 \$ pour l'hiver 2026-27.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14- Embauche de la directrice aux loisirs

2024-08-170

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne, de procéder à l'embauche de Mme Jessie Pilote comme directrice des loisirs, pour remplacer M. Guylain Raymond, et d'autoriser Mme la Mairesse à signer le contrat de travail donnant effet à la présente.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15- Demande d'exemption de taxes – 50 ans et plus

Considérant l'organisme, club de l'âge d'or (50 ans et plus) de Causapscal, a obtenu le 8 septembre 2014, une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes pour l'immeuble situé au 139, rue de la Fabrique, sur le territoire de la Ville de Causapscal (la Ville);

Considérant que dans le cadre de la révision périodique de sa reconnaissance, l'organisme a rempli et a fait parvenir le formulaire de révision mis à sa disposition par la Commission municipale du Québec ;

En conséquence :

2024-08-171

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné :

Que la Ville de Causapscal accepte et appuis la demande de reconnaissance de l'organisme club de l'âge d'or (50 ans et plus) de Causapscal;

Que dans l'éventualité de la tenue d'une audience, la municipalité ne souhaite pas être présente.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16- Toponymie – nouvelle rue Dany Villeneuve

Considérant la construction d'une nouvelle rue sur la propriété de M. Danny Villeneuve, dans le secteur urbain, débutant son parcourt entre les numéros civiques 440 et 444 de la Rue St-Jacques Nord;

2024-08-172

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, de nommer cette nouvelle rue, rue « Villeneuve ».

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17- Dos d'âne – Rang Ferdinand Heppell Nord

2024-08-173

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser les travaux publics à faire la pose de dos d'âne dans le rang Ferdinand Heppell Nord, entre l'adresse #74 et #72.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18- Semaine de la sécurité ferroviaire – 23 au 29 septembre 2024

Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 23 au 29 septembre 2024;

Attendu que 229 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2023, entraînant 66 décès et 39 blessures graves évitables.

Attendu que l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en

sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens.

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

Attendu que le CN et Opération Gareautrain demandent au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

En conséquence :

2024-08-174

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, que le conseil de la Ville de Causapscal adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19- Dons

Pas de don

20- Affaires nouvelles

2024-08-175

20.1 Décompte progressif #9 pour Allen - réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste;

Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser le paiement du décompte #9, du projet de réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste, totalisant 1 120 656.29 \$ incluant les taxes

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-08-176

20.2 Remplacer table de la salle de réunion du conseil

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser la commande d'une table, qui sera construite sur mesure, pour la salle de réunion de l'hôtel de ville, par l'ébéniste Gilles Laplante, suivant la soumission A0006, pour la somme avant taxes de 3 500\$, cette table devra être livrée au plus tard le 31 janvier 2025 pour être facturée en janvier 2025.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.3 Association avec la Fondation Action Santé pour l'ascension du Kempt

Considérant la présentation de Mme Jessie Pilote sur les avantages de prendre un partenaire pour l'activité annuelle de l'ascension du Kempt;

2024-08-177

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser une association avec la Fondation Action Santé pour l'activité de l'ascension du Kempt, du 14 septembre 2024.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.4 Date d'ouverture de l'aréna 2024

2024-08-178

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser l'ouverture de l'aréna pour le début octobre 2024.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21- Correspondance

La correspondance est lue

22- Période de questions

9 citoyens dans la salle;

Jean-Claude Gignac : Transport lourd dans la rue Saint-Jean-Baptiste commence très tôt le matin et roule très vite.

Mario Trépanier : rapporte un manque dans l'asphalte neuf près de sa résidence qui cause des secousses et du bruit lorsque les véhicules passent, se plaint de la saleté des trottoirs et de la végétation à couper. Mentionne aussi la présence des poteaux de téléphone du CN.

Mario Lacasse : trous dans la rue en face de la maison de Claude St-Louis,

M. Arsenault : mentionne la problématique des trottoirs de la rue Morin.

Louis-Marie D'Anjou : critique les interventions faites par les travaux publics dans la cote de la rue de la fabrique, redemande les redevances des autres organismes provenant des éoliennes

23- Levée de la séance

2024-08-179

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de lever la séance.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Odile Roy, Mairesse